

Francophonies d'Amérique



Apologie de Louis Dantin

Réjean Robidoux

Number 2, 1992

Une opération de maillage pour renforcer les liens entre les isolats de langue française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004422ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004422ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Robidoux, R. (1992). Apologie de Louis Dantin. *Francophonies d'Amérique*, (2), 193–199. <https://doi.org/10.7202/1004422ar>

APOLOGIE DE LOUIS DANTIN

Réjean Robidoux
Université d'Ottawa

Chaque fois qu'Eugène Seers, alias Louis Dantin, est mis à contribution comme utilité de circonstance dans la représentation ou l'approfondissement du cas Nelligan, il paraît de bon ton de le traiter cavalièrement, sans souci de vérité ni d'équité, qu'on se situe au plan biographique ou bien imaginaire, ou qu'on s'en tienne strictement à la littérature. Je parle d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi du futur prochain. Ainsi, par exemple, dans le film, *L'Ange noir*, qui se prépare sur le sujet (ou le prétexte) d'Émile Nelligan. Bien sûr, il est trop tôt pour (pré)juger du film, mais déjà on en parle, et ce qu'on en dit a de quoi faire appréhender le pire : « Le poète incompris dévoilera son côté *baveux* à l'écran¹. » L'oeuvre sera « de fiction », on le précise; mais on affirme néanmoins s'appuyer « sur un énorme travail de recherche » — recherche historique —, dont on nous donne un échantillon à propos justement de la vie d'Eugène Seers, où chaque trait, à force d'être outré et simplificateur, comporte plus de faux que de vrai, dans la lettre comme dans l'esprit; qu'on en juge :

À dix-neuf ans, Seers a été foudroyé par la foi au cours d'un voyage en France et entre chez les Pères du Très-Saint-Sacrement. À vingt-cinq ans, il était devenu le supérieur de sa communauté pour toute la Belgique; à 27 ans, pour toute la France; à 28 ans, il s'est fait pincer pour avoir engrossé une jeune Belge de 16 ans. Les Pères du Très-Saint-Sacrement le rapatrient à Montréal, le cachent dans le fin fond du presbytère, au coin de Mont-Royal et St-Hubert. Pendant ce temps-là, Seers s'occupe de Nelligan, publie en 1902 une série d'articles qui révèlent l'oeuvre du poète. Les supérieurs de Seers le somment d'interrompre ça, en conséquence de quoi il défroque, il va marier [*sic*] une Noire à Boston où il finit ses jours comme typographe à l'Université de Harvard. Imaginez la richesse du personnage!²

Personnage « riche », en effet! mais que n'atténue aucune nuance; personnage surtout romanesque et bien distant de la réalité. Mais de cela, on n'a cure. Procéder ainsi face à une personne notoirement campée dans la géographie et l'histoire témoigne d'une démarche cavalière qui dénote une indécrottable inconscience ou frise la malhonnêteté la plus éhontée.

Les chercheurs patentés qui ont aligné ces quelques *faits* ne semblent pas s'être donné la peine d'explorer les archives du Fonds Gabriel Nadeau, à la Bibliothèque nationale du Québec, ni de connaître les importants travaux

jusqu'ici consacrés à Dantin : 1- Gabriel Nadeau, *Louis Dantin, sa vie et son oeuvre*, Manchester, Éditions Lafayette, 1948, 253 p.³; 2- Yves Garon, « Louis Dantin, sa vie et son oeuvre », thèse de doctorat ès lettres, Université Laval, Québec, 1960, xiii, 642 f.⁴; 3- Placide Gaboury, *Louis Dantin et la critique d'identification*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1973, 263 p.⁵; 4- *Écrits du Canada français*, n^{os} 44-45, 1982, 322 p., consacrés entièrement à Louis Dantin et à sa correspondance.

De veine semblable, dans des scènes qui devraient être cruciales dans l'opéra *Nelligan*⁶ (1990), Michel Tremblay n'a rien trouvé de mieux que d'inventer une situation parodique où le pauvre Seers se voit contraint de jouer les ineptes, entre Françoise, la « soeur d'amitié » larmoyante, et la mère aux abois du mauvais garçon. Cela culmine avec un Nelligan, sacrilège au petit pied, qui profane un autel afin de trouver sa pitance d'extrême nécessité, au grand scandale d'un prêtre zélé qui ne rêve plus que de faire valoir des poèmes édifiants (« ...donner de lui la vision d'un poète catholique! [...] Je ferai tout pour faire connaître le vrai Émile Nelligan!⁷ »). Fiction, sans nul doute! et très mauvaise, car elle frise le ridicule, pour Nelligan-le-pathétique autant que pour Dantin, le prêtre en porte-à-faux, alors qu'il y avait bien d'autres moyens, tout ensemble plus vrais et plus dramatiques, de montrer le poète aux portes de l'enfer⁸.

Au dire de Bernard Courteau, il n'y aurait là aucun problème, « la chose est vraisemblable mais demeure affabulation⁹ ». Encore faudrait-il à propos distinguer des degrés dans la vraisemblance. Au delà d'un certain seuil, la fantaisie peut être diffamatoire. C'est aussi en tablant à l'excès sur la vraisemblance que M. Courteau « a signé en 1986 [...] une biographie intitulée *Nelligan n'était pas fou!*¹⁰ où il développe librement des thèses personnelles sur le cas du poète maudit¹¹ ». Dans ce livre, le rôle de Dantin auprès de Nelligan est effrontément réduit à celui de la supposée « tentative d'émasculatation émanant de la critique officielle¹² ». Et voilà le coupable promu d'office au rang le plus élevé de l'institution littéraire, lui qui n'avait, toutes ces années, qu'une vague identité clandestine. Mais M. Courteau n'en est pas à une invention près; il déballe ainsi à la ronde ses fantasmes subjectifs, sans égard pour la vérité historique. Son inflexible récrimination est fondée tout entière sur des postulats et des déductions qu'il n'est point besoin de prouver, comme par exemple qu'« une vingtaine [de poèmes] ont été présument détruits par le père Seers, du Très-Saint-Sacrement, pour cause de Dérason et de Libido déchaînée » (p. 72). Mais si c'était lui, Dantin, qui avait refilé à Louvigny de Montigny l'inoffensive « Sieste ecclésiastique », parue dans *Les Débats*, le 14 janvier 1900? Cela, M. Courteau n'a pas dû le juger vraisemblable. Or c'est au nom de la vraisemblance, justement, qu'il faut mettre en doute la gratuite pudibonderie qu'on impute en 1900 au futur auteur des « Chanson[s] javanaise », « citadine » et « funéraire », ou de ces autres réservés « Poèmes pour Aphrodite¹³ ». Il n'était, à l'époque, rien moins que bégueule. Après tout,

l'expérience de Belgique était, de manière irréfragable, du vécu pour l'infortuné Père Seers, même s'il n'est pas vrai qu'il avait engendré une petite fille, dans son aventure¹⁴. Par ailleurs, il était assez peu dans la nature de Louis Dantin de jeter au feu des papiers qui, au surplus, ne lui appartenaient pas. Quant au reste, s'il avait voulu anéantir à tout jamais un texte comme « Déraison », Dantin se serait bien gardé d'en citer les vers les plus frappants dans ce qui serait le plus important de ses propres écrits.

L'idée seule que Dantin ait pu sciemment *détruire* des textes de Nelligan est une mesquinerie de l'esprit, en soi infamante. M. Courteau la fait sienne aveuglément, comme il le fait de bien d'autres fables, mais celle-ci n'est peut-être pas de son invention, car on la trouve déjà bien accréditée dans *Le Mythe de Nelligan* de Jean Larose¹⁵ en 1982. Dans cet ouvrage dogmatique, qui prétend, ni plus ni moins, dégonfler les mystifications à coups d'*a priori* plus tranchants, Dantin est carrément un fabulateur, le premier en date, situé à l'origine de l'affaire en 1902, et le plus lamentable, parce que le sup-pôt de toute une lignée de mythographes impénitents, jusqu'à nos jours. Il est d'autorité jugé coupable d'avoir imposé un mythe national, dans une version aussi suspecte que celle d'un hypothétique Paternie Berrichon censurant la correspondance de Rimbaud. Pour ce faire, il a dû effectuer le « nettoyage » systématique aussi bien de l'homme Nelligan que de son conjectural grand oeuvre. « Émile Nelligan est mort », décrète Dantin : « premier travestissement de la réalité, [...] premier refoulement », rétorque le redresseur de torts, « la folie est scotomisée, ou déniée comme réalité » (p. 116-117). L'oeuvre doit alors se réduire par arrêt du sort à « une pure ciselure sans signification » (p. 121), une fois accompli un tri des plus arbitraires, où Dantin rate grossièrement l'essentiel quand il écarte « Déraison ». Il va de soi que ce qu'il ne retient pas, quel qu'en soit le motif, il le détruit. Il ne se fait pas faute non plus de cuisiner¹⁶ ce qu'il conserve, de telle sorte qu'il « organise les morceaux d'une oeuvre à jamais interrompue et donne au Canada français [...] à la fois] son premier génie et [par un tour ingénieux de passe-passe où l'on trouve compensation pour ses peines] son premier grand critique » (p. 119). « Et Dantin jaillit par la porte royale¹⁷ »... (p. 119)

Mais, comble pourtant de l'échec, le destin de Dantin est plus affreux encore que celui de Nelligan :

Juste après son coup de force, alors qu'il avait lui-même répondu à l'appel lancé dans le dernier de ses articles des *Débats* (« il serait digne d'un ami des lettres de sauver [l'oeuvre de Nelligan] de l'oubli définitif »), il dut abandonner la composition du recueil sous la pression de ses compères du Saint-Sacrement et s'exiler aux États-Unis. Eugène Seers, alias Serge Usène, alias Louis Dantin, le mauvais prêtre, quitte finalement sa congrégation et commence aux U.S.A. une vie misérable de critique et d'écrivain. (*Le Mythe de Nelligan*, p. 119)

Point besoin donc d'y mettre trop de manières ni de se priver de (facile) ironie avec le « texte dantinesque » (p. 114), la « critique dantinante » (p. 122), « dantineuse » (p. 126)! À chacun selon ses mérites!

Au bout du compte, vis-à-vis du malheureux Dantin, on n'est pas tellement loin ici des insultes de Valdombre (1938) : « vieillard cacochyme¹⁸ », [...] « un certain typographe, bohème, ivrogne à ses heures, poète aux heures des autres [...] *compositeur* de génie, c'est le cas de le dire, refaisa[n]t les vers de Nelligan, qui était fou, les signait et croyait qu'ils étaient de lui¹⁹ ». La seule différence entre les deux soi-disant démystificateurs, c'est que du côté de M. Larose ne se décèle aucune palinodie, tandis que, aussi bien pour Dantin que pour Nelligan, Claude-Henri Grignon-Valdombre brûle sottement ce que Grignon-Claude Bâcle avait naguère plus sagement adoré²⁰.

Pour ma part, au terme d'une longue cohabitation critique avec le tandem Nelligan-Dantin, je veux rendre justice à l'un et à l'autre, et les maintenir associés dans une unité littéralement indémaillable. Sans le singulier Père Eugène Seers, que resterait-il aujourd'hui de l'oeuvre de Nelligan? Si les 107 poèmes de l'édition princeps n'avaient pas été imprimés en 1903, les manuscrits, aujourd'hui perdus, auraient-ils été sauvés? Rien ne nous l'assure. Étant donné l'état, à la fois, d'ébauche d'un plus ou moins grand nombre de pièces, et de véritable vrac de l'ensemble, il s'agit en l'occurrence d'un sauvetage fondamental. Or le tri de Dantin a dû se soumettre à toutes sortes de nécessités qui ne relevaient qu'en partie de lui, et il ne pouvait de toute manière empêcher, du fait des circonstances générales, que le produit de son effort personnel n'intègre par la force des choses son propre message²¹. Ainsi, tout en respectant la mentalité collective d'un milieu à une époque précise, l'éditeur devait constituer un recueil cohérent qui « ménage[ât] aussi dans son entourage des susceptibilités aiguës²² », du côté de la famille Nelligan comme de la communauté dont le Père Seers faisait toujours partie et dont il utilisait officiellement les presses, sans non plus pouvoir s'abstraire de ses lubies personnelles (peur panique de la folie et du désordre...) ou simplement de son goût subjectif. Certains vers, par exemple, qui avaient été cités dans l'article des *Débats* et donc, dans la préface, ne reparaissent pas dans le corps du recueil, parce qu'ils pouvaient être précédés ou suivis d'autres vers jugés sans valeur : « je m'étais fait une règle, explique Dantin, de n'imprimer que des morceaux présentables *dans leur ensemble* », quitte à laisser « un nouvel éditeur [...] reprendre l'oeuvre de l'ancien et [...] chercher de nouvelles perles dans cet amas qui n'a été remué qu'une fois²³ ». Est-il quelque chose de plus honnête que cette assertion?

Je suis convaincu que, avant de disparaître, Dantin a rapporté à M^{me} Nelligan tout le fonds dont il avait disposé, soit :

1^o Ce qui était déjà typographiquement composé, c'est-à-dire la page de titre, suivie de la préface (pages numérotées en chiffres romains)

et des poèmes jusqu'à la page 70 (au milieu de « Jardin sentimental »);

- 2^o Les matériaux (transcriptions ou originaux mis en ordre et répartis en sections) préparés pour la suite et l'achèvement du volume; Charles Gill et ceux qui durent assurer la réalisation finale de l'entreprise se sont sans doute estimés très heureux d'avoir un projet aussi net à exécuter;
- 3^o Tout le laissé pour compte, au grand complet (manuscripts utilisés ou non utilisés, poèmes ou ébauches de poèmes compris ou non dans l'édition princeps).

Quant à la mise au point (ce qu'on appelle une certaine « toilette ») du texte, je sais, pour avoir été moi-même éditeur critique de Nelligan, qu'on ne peut faire autrement que d'intervenir d'office dans l'établissement dernier de la lettre. Ce qu'on souhaiterait — mais cela était à cent lieues des préoccupations de tout éditeur de l'époque 1900 — c'est que Dantin eût indiqué chaque fois : « J'ai moi-même mis la dernière touche à ce vers, à ce poème, à ce recueil... ». Il ne l'a pas fait, est-ce une raison de le clouer au pilori? En scrutant de près les textes, on peut dans bien des cas identifier sa trace (ce que nous avons d'ailleurs fait dans notre édition, en louant la plupart du temps le larron de son acte). Cela dit, il ne faut pas négliger cet avantage — et cette liberté — unique, qui n'est échu en partage à aucun de ses successeurs et qui venait à Dantin de sa participation privilégiée aux actes de création de son compère, mais qui tenait plus profondément encore au don de s'identifier à l'autre pour arriver à faire du Nelligan plus nelliganien que Nelligan.

Je voudrais seulement suggérer en finissant que rien ne serait plus opportun aujourd'hui qu'une biographie nouvelle et moderne (mais aussi sans la fausse science de certains critiques non plus que la créativité à bon marché des artistes qui se complaisent dans la bienheureuse médiocrité de leurs inventions), biographie fidèle et complète, c'est-à-dire sans cachotterie ni fausse pudeur, de l'homme Eugène Seers, consacré Louis Dantin.

NOTES

1. «Le poète incompris dévoilera son côté *baveux* à l'écran», titre de l'article de Serge Dussault à propos du film de Robert Favreau dont on termine le montage. Voir *La Presse*, 30 mars 1991, p. C1.
2. *Ibid.*
3. On sait que le docteur Nadeau (1900-1979) a voué une bonne part de sa vie à faire connaître Dantin et son oeuvre. Outre cette biographie (fondée sur le document et sur le témoignage de première main, mais réalisée à l'ancienne, sans notes ni références strictes) dont j'indique les coordonnées, c'est lui qui a fait paraître des «Cahiers Louis Dantin» aux Éditions du Bien public, à Trois-Rivières, parmi lesquels prennent place : Louis Dantin, *Poèmes d'outre-tombe*, 1962; *Les Sentiments d'un père affectueux / Lettres de Louis Dantin à son fils*, 1963; Jean-Pierre Lefebvre, *Généalogie des Seers et familles alliées*; Joseph-Déodat Seers, *Recollections of My Father*.
4. La thèse du Père Garon (pas plus que le mémoire de D.E.S. sur le même sujet, 157 p., en 1957) n'a pas été publiée *in extenso*, mais elle est accessible, et bien des chercheurs ont pu la consulter. Dans la suite de cet ouvrage de base, il importe d'énumérer les articles suivants du Père Garon : «Louis Dantin et la critique intime», dans *La Revue de l'Université Laval*, vol. 16, n^{os} 5-6, janvier-février 1962, p. 521-535; «Louis Dantin aux premiers temps de l'École littéraire de Montréal», dans *L'École littéraire de Montréal*, Montréal, Fides, 1963, p. 257-270 («Archives des lettres canadiennes», t. 2); «Louis Dantin, précurseur et frère d'Émile Nelligan», dans *Nelligan : poésie rêvée et poésie vécue*, Montréal, Cercle du Livre de France, 1969, p. 59-78.
5. L'ouvrage de Placide Gaboury comporte entre autres (p. 216-220) une chronologie qui pourrait éclairer les fabulateurs.
6. Michel Tremblay, *Nelligan/ livret d'opéra*, Montréal, Leméac, 1990, 90 p.
7. *Ibid.*, p. 69.
8. On pense, par exemple, à un possible épisode confrontant le prêtre mal dans sa peau et le pêcheur désespéré, d'après la lettre du poème «Confession nocturne».
9. Pierre Leroux, «Première de Nelligan ce soir à Montréal : Bernard Courteau lance une polémique. 'Les scènes majeures sont de moi et non de Michel Tremblay'», dans *Le Journal de Montréal*, vol. 26, n^o 256, 1^{er} mars 1990, p. 55.
10. Bernard Courteau, *Nelligan n'était pas fou!*, Montréal, Louise Courteau éditrice, 1986, 154 p.
11. P. Leroux, *art. cit.*
12. B. Courteau, *op. cit.*, p. 42.
13. «Chanson javanaise», «Chanson citadine», «Chanson funéraire» sont des titres de longs poèmes de Louis Dantin; les «Poèmes pour Aphrodite» comprennent «À une belle masseuse», «Stance païenne», «Litanie-symbole». Voir : *Poèmes d'outre-tombe*.
14. Ce doit être de *Nelligan n'était pas fou!* (p. 83) que provient l'information citée au début du présent article à propos de la jeune Belge enceinte.
15. Jean Larose, *Le Mythe de Nelligan*, Montréal, Quinze, «Prose exacte», 1981, 141 p.
16. Au chapitre des corrections apportées au texte nelliganien, le zèle d'authenticité de M. Larose est tel qu'il va jusqu'à implicitement reprocher à Dantin de vouloir amender les erreurs typographiques de l'édition princeps. *Op. cit.*, p. 114-115.
17. La formule est empruntée à Claude Bâcle (Claude-Henri Grignon) «Louis Dantin et son dernier livre», dans *L'Avenir du Nord*, vendredi 6 mars 1931, p. 1.
18. Valdombre, «Louis Dantin dit le vieillard cacochyme», dans *Les Pamphlets de Valdombre*, 2^e année, n^o 6, mai 1938, p. 273.
19. Valdombre, «Marques d'amitié», dans *Les Pamphlets de Valdombre*, 2^e année, n^o 4, mars 1938, p. 174.
20. Claude Bâcle, *art. cit.* : «Nelligan, cet enfant de génie, venait de sombrer pour toujours dans la mer de ses propres images et de ses rythmes de névrose. Par un matin glorieux de printemps, le «Vaisseau d'or» coulait en plein soleil, laissant après lui dans sa chute, un bruit lamentable de tonbeau dont la plainte poursuivra sans cesse les méditatifs et les vrais poètes. [...] Et franchement, oui franchement, Émile Nelligan n'existerait pas aujourd'hui, ou à peu près pas, si Louis Dantin n'avait eu le courage, pour ne pas écrire

l'audace quasi scandaleuse de ramasser les perles d'un pareil écrin pour en composer la plus belle oeuvre (en tout cas, la plus originale) qui honore la littérature canadienne. D'avoir révélé au public les poèmes de ce Meurtri du Destin; d'en avoir écrit surtout une préface magistrale qui tomba, tel un coup de tonnerre sur le monde effrayé de nos lettres, voilà le plus beau titre de gloire de Louis Dantin. Car il faut bien l'avouer : par la voix autorisée, maîtresse et artiste d'un critique, Nelligan prenait possession de son rang, c'est-à-dire le premier. Depuis, il ne fut guère dépassé. Je doute fort qu'il le soit jamais. [...] Il entra donc, en 1903, dans

le domaine de la critique par la porte royale d'une introduction fameuse et définitive à l'oeuvre de Nelligan. Ainsi, il posait les assises de sa renommée comme écrivain de race et comme révélateur de l'art poétique en terre canadienne.»

21. Dans cet ordre d'idées, je suis bien conscient que la volonté forcenée d'objectivité qui a présidé à la préparation de la nouvelle édition critique des écrits de Nelligan n'a pu éliminer du produit fini la marque reconnaissable de ceux qui l'ont réalisé. Et j'ose souhaiter que ce soit tant mieux.

22. Lettre de Louis Dantin à Olivar Asselin, 30 avril 1920, citée par Paul Beaulieu, «Trois

correspondants contemporains de Louis Dantin», dans *Écrits du Canada français*, n^{os} 44-45, p. 111.

23. *Ibid.*, p. 112. Comment Dantin pourrait-il parler de la sorte, s'il avait lui-même détruit le reliquat du recueil?

24. Voir, par exemple, le cas typique du poème «Rêve d'artiste» où c'est Dantin qui fait la trouvaille (très nelliganienne) d'«immaculés conseils» (v. 10) et qui met la touche définitive, harmonieuse et bien équilibrée, sur le vers final : «Dans l'azur d'un poème offert à sa mémoire» (v. 14).